Dossier : une nouvelle administration / p.9
Brèves : Leucate médiatique / p.13

www.leucate.fr

Cap LEUCATE

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION MUNICIPAL

FORÊT À LA PLAGE
LEUCATE PLANTE ENCORE

115
Février 2021

VILLE DE Leucate

L'AGENDA DU MAIRE

Seules les principales réunions de travail et les manifestations exceptionnelles sont mentionnées ici.

>> **6/7 janvier :** Vœux et présentation nouvelle organisation au personnel (1) >> **14 janvier :** Réunion RIVAGE >> **21 janvier :** Conférence des maires Grand Narbonne à Ginestas >> **25 janvier :** Réunion d'information aménagement du Territoire à Moussan GN >> **26 janvier :** Réunion travail GN tourisme à Paris >> **28 janvier :** Conseil GN >> **1er février :** Réunion d'implantation en ZA GN **2 février :** Réunion de travail à Barcarès – représentation de Rivages **5 février** Interview BFM TV (2) >> **8 février :** CAO nettoyage voirie >> **10 février :** Réunion CLCT : Comité Local de Cohésion Territoriale de l'Aude (à Carcassonne) >> **11 février :** COPIL contrat destination Littoral

1

2

5 nouveaux stagiaires bénéficient de l'aide au permis de conduire

Le maire Michel PY est allé à la rencontre des jeunes bénéficiant de l'aide au permis de conduire, l'un des nombreux dispositifs en faveur de la jeunesse mis en place par la commune.

Accompagné par Edouard PICAREL, adjoint chargé de l'éducation, Véronique LACZNY, élue déléguée à la jeunesse, et Gauderique BOUVIER, chargée de l'accompagnement des stagiaires, Michel PY a salué le travail réalisé par les jeunes. Au titre de leur action bénévole de 24h, réalisée en contrepartie d'une aide de 300 à 500 euros (en fonction du quotient familial) pour leur permis de conduire, les 5 stagiaires de ce mois de février ont repeint, dans les meilleures conditions sanitaires, l'accueil périscolaire des primaires de l'école de Leucate village.

17 jeunes Leucatois ont d'ores et déjà bénéficié de cette aide, dont chacun mesure la nécessité, notamment pour **l'accès à l'emploi.**

RAPPEL DES CONDITIONS POUR BÉNÉFICIER DE L'AIDE :

- **Etre âgé de 15 à 25 ans ;**
- **Etre domicilié sur la commune depuis au moins 1 an ;**
- **Etre inscrit auprès d'une auto-école installée dans le département de l'Aude ou des Pyrénées Orientales ;**
- **Réaliser une action de bénévolat d'au moins 24 heures dans les services municipaux ;**
- **Avoir obtenu le code de la route (il est possible de réaliser le stage avant l'obtention du code).**

■ Prochaines permanences au CCAS de 14h à 17h les mercredis : **10 Mars / 7 Avril / 5 Mai / 2 Juin**

>> Pour toute demande :

aidepermisdeconduire@mairie-leucate.fr

SAVOIR ET FAIRE SAVOIR

« Il ne suffit pas de connaître la vérité, il faut encore la proclamer. »

Citer Pasteur aujourd'hui ne semble pas mal à propos.

A Leucate, nous avons à cœur, via ce magazine, via nos réseaux sociaux, notre site internet, les lettres que nous vous adressons, nos rendez-vous informels… de vous dire ce que nous faisons, et de faire ce que nous disons. Et de vous expliquer, si nos projets sont retardés ou reportés, ce qui en est la cause.

Je citerai un projet d'actualité : la place Jacques CHIRAC, dont les aménagements privés prévus dès 2010 (commerces et logements de qualité) démarrent enfin. La commune avait assuré, dans les meilleurs délais, la livraison de la partie publique en juin 2019 (agora chaleureuse, avec verdure et fontaines) après 7 ans de recours abusifs, sanctionnés comme tels par le juge, et 6 jugements, tous favorables à la commune. L'Etat lui-même, et la Région, qui l'ont subventionné, ont reconnu la qualité, la pertinence de cet aménagement. **En termes de contre-vérités, les exemples ne manquent pas, et nous ne manquerons pas de rappeler ce qui est.**

Evoquons un autre sujet d'actualité. Vous connaissez mon attachement à faire de la santé, quel que soit le contexte, une absolue priorité. Nous travaillons depuis des années avec les professionnels de la commune, autour d'un objectif phare (le maintien à domicile des personnes âgées) ; c'est ce travail de longue haleine qui a permis la construction – en cours - de la maison de santé pluridisciplinaire à Port Leucate. Bien plus qu'un bâtiment, c'est un projet solide, fédérant les acteurs de santé leucatois qui souhaitent y adhérer. Cela méritait, encore, d'être dit. Sans cette coordination, effective depuis de longs mois, nous n'aurions pas pu préparer un centre de vaccination contre la COVID19.

L'ouverture de ce centre est hélas, retardée. Dès le mois de janvier, les locaux ont été aménagés dans la Maison des Associations, et les vaccins commandés : 24 médecins et infirmiers sont opérationnels pour vacciner, sur rendez-vous, les plus de 75 ans. Là encore, nous ne sommes pas seuls au monde : si le centre n'est pas ouvert, c'est qu'il nous manque les doses de vaccins, dont l'Agence Régionale de Santé assure les livraisons – en mars, nous dit-on. Telle est la vérité.

Je vous assure donc à nouveau que nous faisons le maximum pour qu'ici, à Leucate, les personnes vulnérables, qui doivent être vaccinées, le soient, sans qu'elles aient à se déplacer.

Michel PY
Maire de Leucate, Conseiller régional
Vice-président du Grand Narbonne

Votre journal est disponible au format pdf. Pour le télécharger, rendez-vous sur **www.leucate.fr**

SOMMAIRE

02 CAP AGENDA
03 ÉDITO
04 CAP INFOS
06 LEUCATE EN MOUVEMENT
09 DOSSIER
12 BRÈVES
19 EXPRESSION DES ÉLUS

Bulletin d'information municipale.
Directeur de la publication : Michel PY **Conception et rédaction :** Service Communication
Crédits photos : Marion Tabes, Emma Carrère, FP, MTaCom, cabinet du maire
Impression : Imprimerie Debourg, détentrice du label La marque de son engagement en faveur de l'environnement - **Conception réalisation :** SEDICOM
PEFC 10-31-3162 / **Certifié PEFC** / Cet imprimé est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

Crise sanitaire Service et protection

En ces temps incertains, la municipalité n'a qu'un leitmotiv : protéger au maximum la population, tout en lui garantissant un quotidien serein, dans le respect strict des protocoles sanitaires. Rappel des services ouverts, et des services fermés.

SONT OUVERTS :

- Les écoles et accueils périscolaires
- La crèche
- Les accueils de la mairie (village – Port Leucate)
- L'accueil de la capitainerie
- Le centre de loisirs
- L'agence postale communale de la Franqui
- Ecole de musique, uniquement pour les mineurs en cours individuels (cours en visio)
- L'office de tourisme, aux horaires d'hiver : 10h - 12h / 14h - 17h sauf mardi après-midi et dimanche
- Complexe sportif - Activités extrascolaires en extérieur (foot, rugby, tennis)
- Médiathèque (accueil aux horaires habituels, selon un protocole strict : accès libre aux collections - Réservation en ligne via le site *mediatheques.legrandnarbonne.com* - plus d'information au 04 68 40 25 19)

SONT RESTÉS OUVERTS, UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS :

- Le CCAS
- Le service urbanisme
- Le service taxe de séjour
- Les services techniques
- La police municipale

RESTENT FERMÉS, JUSQU'À NOUVEL ORDRE :

- Piscine municipale
- Complexe sportif (sauf activités extérieures pour mineurs)
- Maison des associations
- Camping municipal
- Aires de camping-car (sauf aire à Leucate Plage)
- Toutes les salles municipales / structures pour associations (foyer, salle de spectacle, espace Henry de Monfreid …)

Rappelons que les services techniques, la police municipale et l'ensemble du personnel municipal oeuvrent sans relâche pour garantir aux Leucatois une commune propre, sécurisée, et des services publics accessibles.

Si vous êtes en situation de vulnérabilité et d'isolement, la municipalité est évidemment à vos côtés, et veille sur les plus fragiles. Ci-dessous les 4 numéros à votre disposition en cas de problème :

• Mairie :	04 68 40 51 00 (Village)
	04 68 40 92 07 (PL)
• CCAS :	04 68 48 58 06
• Police municipale :	04 68 40 18 80
• Services techniques :	04 68 40 98 98

La municipalité rappelle enfin, encore aujourd'hui, à chacun que le respect strict des mesures sanitaires, du couvre-feu, et des gestes barrière (port du masque dans l'espace public, distanciation physique) est une condition sine qua non, dans la lutte contre un virus qui tue chaque jour. ■

Téléchargez « Tous Anti-Covid », un geste barrière indispensable

La ville de Leucate invite tous les Leucatois disposant d'un téléphone portable à télécharger l'application TOUS ANTI-COVID (application téléchargeable sur bonjour.tousanticovid.gouv.fr). Cette application vous permet de savoir si vous avez croisé une personne positive à la COVID19, via la fonction Bluetooth du téléphone (l'application n'utilise pas la géolocalisation, ne trace pas les déplacements).

L'épidémie peut être ainsi enrayée bien plus rapidement qu'avec le dispositif classique (beaucoup plus contraignant, et bien moins efficace) de signalement à la sécurité sociale : c'est donc **un geste barrière supplémentaire**, qui ne peut être efficace que si 66% de la population est équipée.

Si vous êtes **«cas contact», c'est à dire que vous avez croisé une personne positive à moins d'un mètre pendant au moins 15 minutes,** vous êtes alors prévenu, et invité à être testé et isolé pour éviter la propagation. En cas de test positif, vous recevez un code qui vous permet de vous déclarer porteur du virus à votre tour sur l'application. Vos contacts sont à leur tour prévenus. Les données seront «pseudonymisées» et supprimées au bout de 14 jours.

Si vous avez déjà téléchargé STOP-COVID, inutile de la désinstaller, elle sera mise à jour automatiquement (il suffit de redémarrer votre téléphone mobile). Par ailleurs, de nouvelles fonctionnalités sont désormais disponibles, telles les attestations de déplacement.

Alors, n'hésitez plus, et téléchargez TOUS ANTI-COVID : comme le port du masque, elle ne nous protège que si nous sommes nombreux à en faire usage.

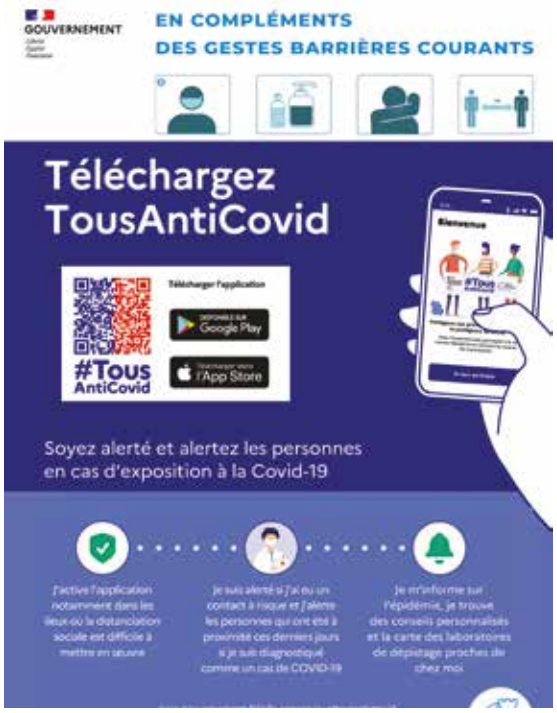

Plus nous serons nombreux à la télécharger à Leucate, plus grande sera notre protection au sein de la commune.

Pour télécharger l'application :
https://bonjour.tousanticovid.gouv.fr/ ■

PORT LEUCATE

Maison médicale

• **Construction d'un bâtiment de 1100m² de surface utile.** Les travaux de gros œuvre se poursuivent.
Début des travaux : **14 septembre 2020**
Livraison prévue : **premier semestre 2022**

Place Jacques CHIRAC

• Démarrage des travaux : **1er février 2021**
Poursuite du réaménagement de la place
Construction de commerces et de logements de qualité (portée par une société semi-publique), longtemps retardée par des contentieux.
Les gros travaux de génie civil seront effectifs dès juin 2021.
Durée des travaux : **18 mois environ**
La commune avait anticipé en réalisant la place publique, livrée à l'été 2019 : il restera , dès que les nouveaux bâtiments seront construits, à terminer le revêtement en béton coloré laissé en attente.

Aire de jeux SEGALA

• Démarrage des travaux : **15 janvier 2021**
Installation notamment d'un tourniquet ultra résistant, disposant d'une grande surface, **balançoire avec coques rigides qui sécurisent au maintien, deux cabanes qui permettent aux parents et enfants avec ou sans handicap de jouer ensemble.**
Cette aire de jeu est accessible aux enfants de 1 an à 6 ans. Seule aire de jeux de l'Aude avec accessibilité personnes à mobilité réduite (parents et enfants)
Investissement : 90 000€ TTC

PORT LEUCATE

Port du futur

Poursuite des aménagements terrestres
La première partie (parkings et végétalisation – plus de 200 arbres et arbustes plantés) sera terminée pour la saison 2021.

PORT LEUCATE
LEUCATE PLAGE

Blocs sanitaires

• **Installation de 3 nouveaux blocs sanitaires à Port Leucate** (Kyklos – Hacienda – Miroir d'eau) **et d'un nouveau bloc sanitaire à** Leucate Plage (en cours, voir page suivante)

LEUCATE VILLAGE

Hôtel de ville - Garage

• Création de BOX et aménagement des archives mairie (urbanisme, comptabilité…)
Durée : 2 mois de travaux
Travaux réalisés par les services techniques

Réhabilitation hydraulique de la piscine

• Réfection des tuyaux et supports hydrauliques du bassin (dans le sous-sol).
Economie des fluides pour l'avenir.
Accessibilité en termes d'entretien
Investissement : 30 000€ TTC

LEUCATE PLAGE

Passage surélevé front de mer (face à la Côte Rêvée)

• Aménagement d'un accès à la plage pour piétons et personnes à mobilité réduite, dans la continuité des aménagements prévus pour donner la priorité aux piétons
Calendrier : réalisation d'ici fin mars
Investissement : 36 000€ TTC

Préparation des 9 postes de secours

Travaux d'entretien et maçonnerie divers réalisés par les services techniques

Installation de quatre blocs sanitaires modernes à Port Leucate et Leucate Plage

La ville de Leucate, connue pour ses actions environnementales d'avant-garde, a décidé, dans la continuité de sa « forêt à la plage », d'économiser ses ressources naturelles tout en apportant un meilleur service aux usagers de la plage : ainsi, cet été, chacun pourra profiter de blocs sanitaires modernes, respectueux de l'environnement, apportant hygiène et confort, en remplacement des anciennes douches et toilettes.

En effet, attachée à préserver l'environnement, à préserver l'or bleu (notre ressource en eau), et à offrir à ses habitants aussi bien qu'à ses visiteurs un service de qualité, la commune a décidé de remplacer les douches et les toilettes de plage, par des blocs sanitaires modernes, garantissant propreté et confort constants à tous les usagers.

Maintenir un service de douche, très gourmand en eau (c'est un euphémisme), apparaîtrait en effet, à l'heure où le risque sécheresse guette toutes les communes méditerranéennes, comme une regrettable erreur, qui loin de préparer l'avenir, l'hypothéquerait. Toutes les douches seront donc retirées.

A contrario, les nouveaux blocs sanitaires qui seront installés au printemps, (en remplacement de ceux retirés), répondent parfaitement aux enjeux actuels : bien plus, ils amélioreront l'hygiène, le confort et l'accessibilité aux toilettes publiques, dont chacun mesure l'importance, loin de son domicile. ■

Une nouvelle administration

2020 a été une année particulière à plus d'un titre : crise sanitaire, économique, sociale, sécuritaire, sans précédent. Comme le souligne le maire Michel PY, les Leucatois - professionnels de santé, commerçants, équipes des écoles, actifs, retraités, enfants, bénévoles, associations…. – ont fait preuve et continuent à faire preuve d'imagination, d'adaptation constante, et d'ingéniosité, pour faire face à ce contexte inédit. L'administration a fait de même, et les services municipaux se sont montrés, aux dires de tous, exemplaires.

Un autre événement a eu lieu, le 15 mars 2020 : l'élection municipale. Une équipe renouvelée d'hommes et de femmes, autour de Michel PY, a été élue dès le premier tour, à une large majorité (58,52%) et s'est immédiatement mise au travail (voir Cap Leucate 112). Vous les avez vus sur le terrain, à votre écoute, assurant, entre autres, le service de portage de courses et de médicaments, distribuant des masques à la population, ou remettant en mains propres les colis aux aînés de la commune.

Pour que ce renouvellement soit complet, et qu'il se traduise dans les projets et actions de la municipalité, le maire Michel PY a souhaité qu'il ait lieu aussi au sein de la direction des agents municipaux. Aussi a t-il renouvelé l'équipe des cadres, autour de la nouvelle directrice générale des services Elisabeth ESTEVE : ce renouvellement administratif a été acté le 1er janvier 2021, avec une nouvelle organisation, et de nouveaux visages, prêts à mettre en œuvre les projets ambitieux de la commune pour les années à venir.

Elisabeth ESTÈVE, nouvelle directrice générale des services

Titulaire d'un DESS de droit, Elisabeth ESTÈVE a travaillé 5 ans dans le privé, avant d'endosser deux rôles de direction dans des communautés de communes (ancienne directrice générale des services de la communauté de communes du Gevaudan et de la communauté de communes Corbières Méditerranée, spécialiste de l'intercommunalité), et de devenir directrice générale adjointe de Leucate, il y a 9 ans, chargée des services à la population (école de musique, médiathèque, complexe sportif, crèche, écoles, CCAS, transports, accueils). Leucate est d'ailleurs réputée pour la qualité de ses services, ses équipements et ses aménagements. **Connue pour ses compétences techniques, ses qualités de réserve et de discrétion, son sens de l'intérêt général et sa conscience aigue des nouveaux enjeux qui pèsent sur les collectivités** - de moins en moins de moyens, de plus en plus de contraintes réglementaires et d'attentes de la part des usagers - **la nouvelle directrice générale des services est attachée à répondre au plus près des besoins du public**. Avec le maire Michel PY, elle a posé les bases d'une nouvelle organisation, pour garantir plus d'efficience, d'efficacité et de synergie entre les services, et plus de proximité avec les usagers. ■

De nouveaux pôles

La nouvelle organisation administrative, destinée à mettre en œuvre au mieux les nouveaux projets de l'équipe municipale (voir ci-dessous) repose sur la création de deux nouveaux pôles, placés sous la direction de deux nouveaux cadres : un pôle ressources humaines et services à la population, dirigé par Carola ALBERT-VIDAL (ancienne directrice des ressources humaines du Grand Narbonne), et un pôle Services Publics Industriels et Commerciaux (port de plaisance – campings) / Evénementiel / Tourisme, dirigé par Stéphane ERARD (directeur, pendant 10 ans, de l'Espace de Liberté à Narbonne et référent glisse).

Le pôle « ressources humaines / services à la population » a pour vocation de contribuer à toujours plus de proximité et d'efficacité auprès des usagers.

Le nouveau pôle « SPIC » regroupe tous les services contribuant directement à l'attractivité, au développement économique et la notoriété de la station. Avec le nouveau port de plaisance et ses innovations techniques et environnementales, l'évolution des sports de glisse (nouvelles disciplines, nouveaux publics), la transformation de la commune, qui ne cesse d'attirer toujours plus à elle, et de créer de nouvelles richesses, ce pôle dédié aux activités économiques et touristiques assurera cohérence et harmonie entre les services travaillant sur ces sujets phares, leur meilleur fonctionnement, et in fine, un service de meilleure qualité, pour l'habitant comme pour le visiteur.

Deux autres pôles oeuvrent en continuité :

Le pôle « services techniques », qu'Hervé CASTANIER dirige depuis 2013, qui s'occupe des **études et suivi des travaux** (bâtiments / projets voirie / suivi espaces verts et plantations / réseau pluvial / suivi concessionnaires EDF/ eaux usées / eau potable / éclairage public / signalisation - signalétique /voies douces / suivi installations et contrôle restaurants de plage / travaux et entretien cimetière / astreinte permanente). Ce pôle comprend un **service administratif** (standard, permissions voirie, arrêtés, encombrants, suivi marchés publics, comptabilité…), un **service opérationnel** (bâtiments municipaux, propreté / entretien des voiries, plages, salles municipales, lettrage), un service **« flotte de véhicules »** (entretien, achat, location, suivi géolocalisation) et un service **« sécurité, hygiène et prévention »** (commission de sécurité, aires de jeux, bornes et réseau incendie, défibrillateurs, EPI et vêtements de travail…).

Le pôle « aménagement, urbanisme, environnement », dirigé par Valérie CROS depuis 2009, regroupe le **service environnement** (dont on connaît l'importance à Leucate), le **service urbanisme** (demandes de permis, déclarations de travaux, permanences de l'architecte conseil ou de l'architecte des bâtiments de France), gestion du foncier communal, gestion du PLU, et le **service aménagement** (grands projets / travaux neufs dont Valérie CROS est chargée directement, telle la place Jacques CHIRAC ou la requalification du quartier de la Clarianelle à Port Leucate).

L'ampleur des tâches de ce pôle est à l'image de l'importance accordée par l'équipe municipale, autour de Michel PY, à l'aménagement du territoire.

▶ Quatre pôles (ressources humaines / services à la population – services publics industriels et commerciaux – services techniques – aménagement) regroupent désormais tous les services de la commune, sous la direction de la directrice générale des services, Elisabeth ESTÈVE. ■

Effectif des services municipaux 206 agents

- ADMINISTRATION GÉNÉRALE – SERVICES SUPPORT : **40 agents**
- SERVICES À LA POPULATION (écoles, crèche, médiathèque, école de musique, transports, piscine, complexe sportif, maison des associations, Centre Communal d'Action Sociale) : **64 agents**
- POLICE MUNICIPALE : **17 agents**
- SERVICES TECHNIQUES : **37 agents**
- OFFICE DE TOURISME / CAMPING / service événementiel : **26 agents**
- PORT : **22 agents**

Des services municipaux exemplaires

Rappelons le travail remarquable et l'engagement des services municipaux, qui ont été et sont, au regard des administrés, exemplaires pour affronter le contexte inédit que nous connaissons. Dès les prémices de la crise les services étaient sur le pont, 24 heures sur 24 pour certains. Tous les services se sont adaptés au mieux, partout le travail a été ré-organisé, pour répondre aux nombreuses attentes de la population, qui s'est naturellement tournée vers la commune en cette période sensible.

Une nouvelle organisation, pour mettre en œuvre les actions et projets de la nouvelle équipe municipale

Rappelons quelques objectifs phares de la nouvelle équipe municipale, auxquels œuvrent, au quotidien, les services municipaux :

■ **Rendre la vie toujours plus douce et sereine à Leucate**, à tout âge, avec des projets phares ; « forêt à la plage » et ses 1 400 arbres d'ores et déjà plantés ; « grand projet de santé » pour faire en sorte que Leucate soit une commune exemplaire en termes de lutte contre l'isolement des personnes âgées, et qu'elles restent à domicile le plus longtemps possible : la maison médicale, qui porte ce projet de santé, est en cours de construction, et sera livrée au premier semestre 2022 ;

■ **Faire en sorte que Leucate soit toujours plus attractive**, et que chacun puisse vivre et travailler à Leucate ; la révision du Plan Local d'Urbanisme, en cours, dessine le Leucate des dix prochaines années ; citons aussi les chantiers majeurs du « port du futur », de la requalification du quartier de la Clarianelle ; Leucate, capitale européenne de la glisse, continue par ailleurs à développer la filière glisse, avec entre autres, la future manufacture de la glisse pour les entreprises du secteur sur la zone d'activités du village ;

■ **Continuer à faire de Leucate une commune résolument tournée vers la jeunesse**, avec de nouvelles actions (nouvelle crèche, Skate Park, conseil municipal des jeunes) en plus de toutes celles déjà menées (aide au permis de conduire, ordinateurs remis aux bacheliers…)

■ **Œuvrer à faciliter les déplacements des Leucatois, à l'intérieur, et vers l'extérieur :** poursuite de l'aménagement des voies douces (déjà 11km sur toute la commune) avec la portion manquante entre la gare et le village ; développement du pôle majeur d'échanges multimodal autour de notre gare (TGV – TER – bus – vélos – bornes électriques) en relation étroite avec le Grand Narbonne ; les acquisitions foncières ont débuté.

Les grands projets et les actions ne manquent donc pas pour les services municipaux, placés sous la direction d'une équipe renouvelée, autour de la nouvelle directrice générale des services. ■

Rentrée scolaire 2021 : les inscriptions sont ouvertes !

Les inscriptions pour la rentrée 2021/2022 s'effectuent à l'accueil de la Mairie du village ou à l'accueil de la Maire annexe de Port Leucate du lundi au vendredi 8h30 à 12h30 et 14h00 à 17h00. Elles concernent prioritairement les enfants nés en 2018, ainsi que ceux nés jusqu'en mars 2019 **sous réserve des places disponibles**.
Pensez à inscrire vos enfants au plus tôt et à vous munir des documents nécessaires : livret de famille, carnet de santé, justificatif de domicile et éventuellement certificat de radiation (si votre enfant est inscrit dans un autre établissement scolaire). ■

Immatriculation obligatoire des vélos

Un décret paru au Journal officiel le 25 novembre 2020, en application de la loi d'orientation des mobilités, rend obligatoire le marquage des vélos neufs depuis le 1er janvier 2021, **afin de lutter contre les vols, le recel ou la revente illicite de bicyclettes**.

Cette obligation sera étendue aux vélos d'occasion vendus par des professionnels à partir du 1er juillet 2021. Leur numéro unique sera inscrit dans une base de données répertoriant les identifiants pour retrouver plus facilement les propriétaires.
En pratique, l'identification consiste en l'apposition, en général sur le cadre du cycle, d'un identifiant qui est attribué par le gestionnaire du fichier national et fourni par un opérateur agréé. Devant être inaltérable, le marquage doit être lisible sans difficulté sur un cycle en stationnement. ■

Recrutement de la police nationale

Si vous êtes motivé par les missions de la police nationale, à savoir :

- **la sécurité et la paix publiques**, consistant à veiller à l'exécution des lois, à assurer la protection des personnes et des biens, à prévenir les troubles à l'ordre public et à la tranquillité publique ainsi que la délinquance ;
- **la police judiciaire**, ayant pour objet de rechercher et de constater les infractions pénales, d'en rassembler les preuves, d'en rechercher les auteurs et leurs complices, de les arrêter et de les déférer aux autorités judiciaires compétentes ;
- **le renseignement et l'information**, permettant d'assurer l'information des autorités gouvernementales, de déceler et de prévenir toute menace susceptible de porter atteinte à l'ordre public, aux institutions, aux intérêts fondamentaux de la Nation ou à la souveraineté nationale

N'hésitez pas, rendez-vous le 19 février prochain, au CCAS de Leucate : la police nationale recrute. ■

Leucate encore et toujours médiatique

Le port du futur à la Une de Voiles et Voiliers

52

ZOOM

PORT LEUCATE

Moderne et connecté

Bornes connectées, services portuaires et à la personne sur smartphone et pontons ultra-équipés : Port Leucate s'est mis à l'heure du numérique.

DES BORNES INNOVANTES

RÉSEAU SOUS PONTON

CONCIERGERIE DIGITALE

Voiles et Voiliers est un magazine de référence en matière de nautisme. Comme indiqué dans le Cap Leucate 114, Port Leucate a fait l'objet d'un reportage dédié, dans le numéro de février 2021, en tant que « port du futur » innovant et remarquable. Une preuve de plus, s'il en était besoin, que ce chantier majeur prépare en beauté les 50 ans qui viennent d'une station décidément en vogue. ■

René CORBEFIN, ancien adjoint chargé des affaires portuaires , Claude Rolland, nouvel adjoint chargé des affaires portuaires, et Delphine FLEURY, journaliste de VOILES ET VOILIERS.

Le port du futur, dont les installations et innovations sont uniques en France, fait l'objet de l'attention de nombreux médias ; dernièrement, c'est le magazine VOILES ET VOILIERS, bien connu des plaisanciers, qui est venu à la rencontre de Claude ROLLAND, adjoint chargé des affaires portuaires, pour réaliser, sur place, l'ampleur de ce chantier majeur, et la qualité de ses aménagements.

Leucate sur BFMTV

Michel PY, maire de Leucate, a été interviewé en direct sur BFMTV le 5 février dernier. Leucate, station réputée du littoral occitan, a en effet été choisie pour illustrer un sujet sur la fréquentation des stations touristiques à l'heure du couvre-feu et des restrictions sanitaires. Alors qu'en temps habituel, Leucate vit de ses richesses touristiques presque 12 mois sur 12, la ville est aujourd'hui prête à accueillir tous ceux qui cherchent la destination « grand air » par excellence – avec ses grands espaces, sa falaise sauvage, ses randonnées de choix, son offre diversifiée (restauration à emporter, ostréiculteurs…).

Le reportage a été ensuite repris dans la matinale de BFM, avec Michel PY, nos ostréiculteurs et hébergeurs. ■

Coup de pouce reprise : 69 commerçants leucatois bénéficiaires

Grâce au coup de pouce reprise, relancé au mois de décembre par le Grand Narbonne, en parfaite collaboration avec notre commune, 69 commerçants leucatois ont non seulement bénéficié du montant de base voté par l'Agglomération – 500 euros – mais aussi de 500 euros supplémentaires votés par notre conseil municipal.
Leucate est la seule commune, avec Narbonne, à avoir abondé ce dispositif, et permis à nombre de nos commerçants de bénéficier du doublement de l'aide prévue.

Lien pour obtenir l'aide :
https://coronavirus.legrandnarbonne.com/les-aides-aux-entreprises/2078-coup-de-pouce-reprise-n2.html ■

Fibre optique : où en est-on ?

Rappel : le plan de l'État *France Très Haut Débit* vise à équiper l'ensemble du territoire national. Dans les zones urbaines et périurbaines, les opérateurs privés (Orange pour l'Aude) déploient les réseaux de fibre optique jusqu'à l'abonné dit le réseau F.T.T.H. (Fiber To The Home soit en français Fibre jusqu'à la Maison).

Dans les territoires ruraux, ce sont les collectivités territoriales via les réseaux d'initiative publique. Le Département de l'Aude est l'initiateur du projet et le Syaden est le groupement de toutes les intercommunalités audoises en charge du déploiement. Propriétaire des réseaux à créer, il en a confié la gestion et la réalisation à Altitude Infrastructure (A.I.) qui a créé une société filiale : Émeraude THD pour la commercialisation. Cinq groupements d'entreprises ont été désignés pour l'exécution des travaux : pour Leucate, c'est la société SPIE CityNetworks (secteur de l'Est audois et le littoral).

Dans ce cadre, **Leucate est l'une des premières communes à connaître le déploiement de la fibre.** Les travaux, sur le domaine public, ont été un peu retardés du fait de la crise sanitaire, et du fait aussi, qu'à certains endroits, la réfection des réseaux s'imposent, en lien avec les syndicats de copropriété des résidences privées (elles sont légion sur notre commune).

Le réseau FTTH de Leucate, après deux années d'Etudes pour le dimensionner, se compose d'un shelter ou NRO (Noeud de Raccordement Optique).

De ce central, des câbles de transport alimentent les 38 armoires dites «de rue» ou SRO (Sous Répartiteur Optique). De ces armoires, la fibre est déployée dans les rues pour un réseau qui concerne plus de 17 427 abonnés. A ce jour, sur l'ensemble de ces prises, 6 611 sont éligibles à la Fibre à Très Haut Débit.

LEUCATE : 17 427 prises et 6 611 réalisées à ce jour.
LEUCATE VILLAGE : 2 307 prises / 1 130 réalisées ;
LEUCATE PLAGE : 1 048 prises / 271 réalisées ;
PORT LEUCATE/NATURISTES : 12 364 prises / 4 891 réalisées ;
LA FRANQUI : 1 708 prises / 319 réalisées.

Les endroits les plus délicats seront raccordés, au plus tard, en 2022.

Lorsque la fibre est déployée, c'est à chacun de contacter un opérateur privé pour le raccordement final à son domicile. Vous pouvez vérifier d'ores et déjà votre éligibilité en suivant le lien ci-dessous :
https://www.emeraudethd.fr/eligibilite/ ■

Un nouveau véhicule pour le Comité Communal des Feux de Forêt

Le Comité communal des feux de forêts (CCFF) de Leucate, créé en 2016, fort de son effectif de 30 bénévoles, assure, sous l'autorité du maire Michel PY, des patrouilles quotidiennes sur le territoire communal, en particulier sur le plateau, la falaise, les bords d'étang, au cœur des pinèdes. Ces hommes et femmes de tous âges exercent leurs missions d'action et de prévention durant l'été et en septembre, surveillant les espaces forestiers pour détecter toute fumée ou départ de feu, allant au contact du public pour le sensibiliser sur les risques et l'emploi du feu, intervenant sur des feux naissants et apportant leur concours aux pompiers grâce à leur connaissance du terrain.

Pour garantir l'exercice de leurs missions dans les meilleures conditions, la commune a décidé de renouveler leur véhicule d'intervention (un Land Rover jusqu'alors prêté par l'Etat) : vous apercevrez ainsi, au détour d'un chemin, un pick-up Ford Ranger offrant les caractéristiques d'un véhicule tout-terrain (4×4) adapté à tout environnement, équipé d'une cuve de 400 litres d'eau. La Direction départementale des territoires et de la mer Aude a contribué à hauteur de 25 000 € à cet achat.
La ville, reconnaissante, a par ailleurs offert à chaque bénévole un coffret de produits locaux, à défaut du traditionnel repas de fin d'année, en présence de l'adjointe chargée de l'environnement, Marie Breton.
Les portes du CCFF sont ouvertes à toute personne, titulaire d'un permis de conduire depuis plus de 2 ans et en bonne santé, désirant protéger l'environnement, les personnes et les biens.

Pour faire partie de cette équipe de bénévoles hors du commun, contactez les via le courriel : ccff.dangel.leucate@gmail.com ■

Chats libres : la ville veille

Aux propriétaires de chats, merci de bien vouloir faire stériliser ainsi que tatouer ou pucer votre animal pour éviter la recrudescence de chats errants sur la commune et surtout lui éviter un éventuel séjour en fourrière.

Il est à préciser que depuis un décret 18 décembre 2020 les propriétaire de chats de plus de sept mois nés après le 1er janvier 2012 ont obligation de les faire identifier sous peine d'une amende à **135 euros**
La commune a désormais conventionné avec une structure associative pour procéder à la capture, la stérilisation et au tatouage des chats errants afin d'en faire des chats libres ou bien les placer en famille d'accueil.
Les campagnes de stérilisation sont programmées par la Police Municipale et le service environnement (environnement@mairie-leucate.fr), et seront annoncées par affichage sur les secteurs concernés. Une première opération a porté sur quelques rues dans les 4 entités de la commune et a permis d'améliorer la situation en stérilisant 31 chats.
Nous comptons sur l'implication de tous dans le succès de ces opérations ! ■

Retour des brebis sur le plateau

Notre plateau est concerné pour moitié par un site NATURA 2000 :à la fois pour ses habitats de pelouses sèches mais aussi pour, les espèces d'oiseaux qui y nichent ou qui passent en migration. Ces pelouses subissent un embroussaillement fort qui menace leur pérennité : en plus du pistachier, du chêne kermès et autres buissons, c'est surtout le pin d'Alep qui envahit très rapidement ces espaces. Ainsi, depuis 15 ans, en parfaite collaboration avec le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, la commune, via son service environnement, a garanti la présence régulière de troupeaux de brebis sur le plateau, pour contenir le développement des arbustes.

Ce pâturage contribue en effet à maintenir une centaine d'hectares de pelouse dans un bon état de conservation, favorable à la flore et la faune typiques de ces milieux naturels ouverts. Pour la cinquième année, le troupeau de brebis, accompagné de deux chiens Patous, revient sur le plateau pour y passer une partie de l'hiver. Composé d'une centaine de brebis et de leurs agneaux, il pâture dans 3 régions différentes : Leucate en hiver (jusqu'à la fin février) les montagnes du Parc national des Pyrénées en été et leur ferme dans le Tarn en printemps et en automne. ■

La commune et le Parc naturel régional soutiennent et accompagnent cette activité agricole qui participe à favoriser la biodiversité et la qualité de nos paysages.
Les promeneurs sont invités à contourner le troupeau et à garder leurs chiens en laisse. Ceux qui sont à vélo sont invités à descendre et marcher à côté du troupeau.

Le brûlage des déchets verts est interdit toute l'année

Les déchets verts sont constitués de tous les végétaux (secs ou verts) issus de l'entretien des jardins et terrains naturels : de l'herbe après tonte de pelouse, des feuilles mortes, des résidus d'élagage, des résidus de taille de haies et arbustes, des résidus de débroussaillage, des épluchures de fruits et légumes.
Au-delà des éventuels troubles du voisinage (nuisances olfactives, fumées...) ou des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre des déchets verts émet de nombreux polluants toxiques pour l'homme et l'environnement et notamment des particules en suspension.

Il est interdit de brûler les déchets verts, que ce soit à l'air libre ou avec un incinérateur de jardin.

Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !
Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :

- **LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE**

Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement naturel et de qualité pour toutes vos plantes.

- **LE BROYAGE ET LE PAILLAGE**

Petits et gros branchages broyés et feuilles mortes constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage nourrit, conserve l'humidité des sols et évite la pousse des herbes indésirables.

- **LA DÉCHÈTERIE**

Vous pouvez également y déposer vos déchets verts, ils y seront valorisés. Les particuliers peuvent apporter gratuitement 1m³ de déchets verts par semaine. Une plateforme adaptée aux remorques à Sigean permet d'accepter 5m³ par semaine.

En cas de non-respect, une contravention de 450€ peut être appliquée à un particulier. (art 131-13 du code pénal)

Attention les incinérateurs de jardin sont interdits, ils ne sont pas une solution et polluent également.

RENSEIGNEMENTS :

Déchèterie Leucate Village
Départementale Lieu dit La Prade
11370 LEUCATE
Tél. : 06 72 95 76 94

Déchèterie de Port Leucate
Avenue des roseaux
11370 LEUCATE
Tél. : 06 07 35 91 51

Déchèterie de Sigean
26 chemin du Récobre
11130 SIGEAN
Tél. : 04 68 27 59 84

World Clean up Day : très bon bilan à Leucate

Leucate, réputée pour ses actions en matière environnementale, s'est associée le 19 septembre dernier, pour la 3ème année consécutive, au WORLD CLEAN UP DAY ((grande opération de nettoyage de notre planète) fournissant les sacs poubelles et assurant, via les services techniques le ramassage des déchets aux différents points de collecte de la commune ; près de 200 Leucatois (sur 892 citoyens investis dans le département) avaient ainsi uni leurs forces, dans le parfait respect des règles sanitaires, lors des différentes opérations prévues aux villages naturistes (photo) au Wesh Crew Center, au Miroir d'Eau à Port Leucate et aux Coussoules à La Franqui.
Les ambassadeurs de cette opération en France ont souligné la participation active de la commune de Leucate, et de la Région Occitanie (qui a rassemblé le plus de personnes avec 28 000 citoyens engagés sur 140 000 français, 12 millions de citoyens dans le monde).

La 4ᵉ édition aura lieu autour du samedi 18 septembre 2021, save the date !

Plus d'infos : https://www.worldcleanupday.fr/en-france/

Forêt à la plage : poursuite des plantations

Attachée à être au cœur de la transition environnementale, et toujours prête face aux grands enjeux climatiques – notamment le risque sécheresse, qui guette toutes les communes méditerranéennes – **la ville de Leucate est encore à l'avant-garde avec son grand projet de « forêt à la plage », initié dès 2019 : une plantation massive,** étalée sur plusieurs tranches, **de près de 1500 arbres, plus d'un million d'euros d'investissement, 20 essences différentes parfaitement adaptées au climat méditerranéen et aux différents terrains...** Pour les Leucatois, les bénéfices attendus sont nombreux : économie de la ressource eau, gain de fraîcheur et de biodiversité, réduction de la pollution, bilan carbone positif, amélioration des vues lointaines de la commune, contribution (à l'échelle de Leucate) au reboisement de la planète.

Depuis 2019, ce sont d'ores et déjà 1 100 arbres qui ont été plantés ; 1 400 en comptant les plantations en cours. Après une nécessaire interruption lors du premier confinement, les plantations ont repris dès octobre 2020. En ce début d'année, la tranche Leucate Plage – Leucate village a été amorcée, avec 100 arbres d'ores et déjà plantés entre le rond-point des anciens marins – marins anciens combattants et Leucate Plage, et une plantation d'ampleur de 240 arbres (chênes verts, pins parasols, pins d'Alep, poivriers, érables de Montpellier, tamaris) à Port Leucate, complétée dans les jours à venir par 70 arbres à Port Leucate et 40 arbres au village.
Ce chantier majeur, qui promet de belles et douces années à Leucate, se poursuit donc, quel que soit le climat.

Leucate Renouveau (22 élus)

Grand Cap - McDonald's : Même combat !
Même combat pour l'opposition, dont le seul objectif n'est pas de servir Leucate, mais de se servir de polémiques que l'usure du temps rend inévitablement vaines. Ceux qui aujourd'hui dénigrent l'installation d'une grande enseigne de restauration rapide, sont les mêmes, toutes tendances confondues, qui dénigraient celle de la création du restaurant gastronomique « Le Grand Cap». Un coup trop élitiste, l'autre trop populaire. Derrière ces positions, qu'y a-t-il ? Point de vision ni conviction : des postures, uniquement. « L'opposition pour l'opposition », l'obstruction juridique systématique dont ils usent et abusent, sur des projets pourtant indispensables pour la commune, reconnus d'intérêt général – citons la station essence, le LIDL ou encore la place Jacques CHIRAC - les discréditent totalement. Désormais, ils n'abusent plus personne. Ils promettent de ne pas se rendre au MCDO comme ils promettaient de ne pas se rendre au LIDL, alors que tout le monde les voit arpenter les rayons. Qu'ils se rassurent : ils seront bien reçus au MCDO.

Même combat pour l'équipe Leucate Renouveau dont l'objectif est de doter la commune d'équipements utiles, attractifs, bien situés, proposant une offre variée destinée au plus grand nombre.

Même combat pour l'équipe Leucate Renouveau qui depuis 25 ans a réalisé de nombreux investissements pour rénover des équipements vieillissants, notamment les fronts de mer et le port de plaisance, le foyer du village, pour créer de nouveaux équipements comme l'école de musique, la crèche, le nouveau stade, les nouveaux tennis, la Maison des Associations, pour faciliter l'installation d'équipements privés ouverts 12 mois sur 12 comme le Casino, le restaurant gastronomique, le cinéma et dernièrement le McDonald's au cœur d'une zone de loisirs qui ne demande qu'à se développer encore, pour attirer de nouveaux investisseurs porteurs de dynamisme économique et d'emplois.

Aujourd'hui comme hier les enjeux sont les mêmes. Que faire ? Céder aux sirènes de l'immobilisme, au dogme du « c'était mieux avant » et ainsi perdre inexorablement du terrain dans un monde qui lui, continue de tourner ? Ou poursuivre le développement harmonieux de notre commune ?

Nous choisissons : un développement qui profite à tous et ne nuit à personne, un développement qui permettra à nos jeunes de vivre et travailler au pays, un développement qui permettra aux Leucatois de vivre une vie sereine, dans une ville riche, au meilleur sens du terme.

Leucate Citoyenne (4 élus)

Toutes les démocraties sont basées sur la liberté et la pluralité des informations. En effet, pour que tous les citoyens puissent participer pleinement à la vie démocratique, il est nécessaire que toutes les opinions puissent s'exprimer. Ces informations croisées permettent les échanges, les débats et de meilleures décisions pour la collectivité.
C'est pour cette raison fondamentale que nous avons décidé de lancer La Gazette de Leucate Citoyenne. Cette Gazette paraitra plusieurs fois par an et sera distribuée sous forme papier dans les boîtes aux lettres et sous forme numérique sur les réseaux sociaux. Chaque Gazette comprendra un dossier central qui approfondira une question importante de notre commune et un ensemble d'articles liés à l'actualité de Leucate.

Le premier numéro est sorti en janvier. Si vous ne l'avez pas reçu ou si vous voulez contribuer par des idées ou des articles aux prochains numéros, parlez-en à un des élus ou adhérents de Leucate Citoyenne ou écrivez-nous sur le mail: leucatecitoyenne11@gmail.com

Les élus de Leucate Citoyenne

Suivez nos informations sur le blog (leucatecitoyenne11.blog) et la page Facebook (leucate citoyenne).

Leucate Rassemblement Bleu Marine (1 élue)

Pourquoi un nouveau logo pour la commune ?
Si les goûts et les couleurs ne se discutent pas,le choix aurait dû revenir aux seuls concernés: les Leucatois. Vivement critiqué pour son aspect puéril et simpliste, ce nouveau logo,dénué de son historique élégance, l'est aussi pour sa réelle utilité.
Était-ce vraiment une priorité ? Conception graphique et "logotisation" de tous les supports de la commune (drapeaux, véhicules, papeterie, etc) représentent un coût bien dispendieux en ces temps maussades.

Comme beaucoup de communes,Leucate subit de plein fouet les contraintes économiques consécutives à la crise sanitaire que le pays traverse et comme beaucoup d'édiles, le maire de Leucate doit se soumettre à une baisse drastique des actions municipales. C'était d'ailleurs le sens de son Débat d'Orientation Budgétaire, présenté en Conseil Municipal. Si j'avais alors émis, lors de celui-ci, un jugement positif quant à la pondération et la prudence des annonces prévisionnelles faites pour 2021, je ne peux concrètement aujourd'hui que regretter certains choix futiles, choix auxquels les Leucatois auraient dû être associés.

Laure-Emmanuelle PHILIPPE *Plus d'informations sur facebook ou au 06.16.98.39.07*

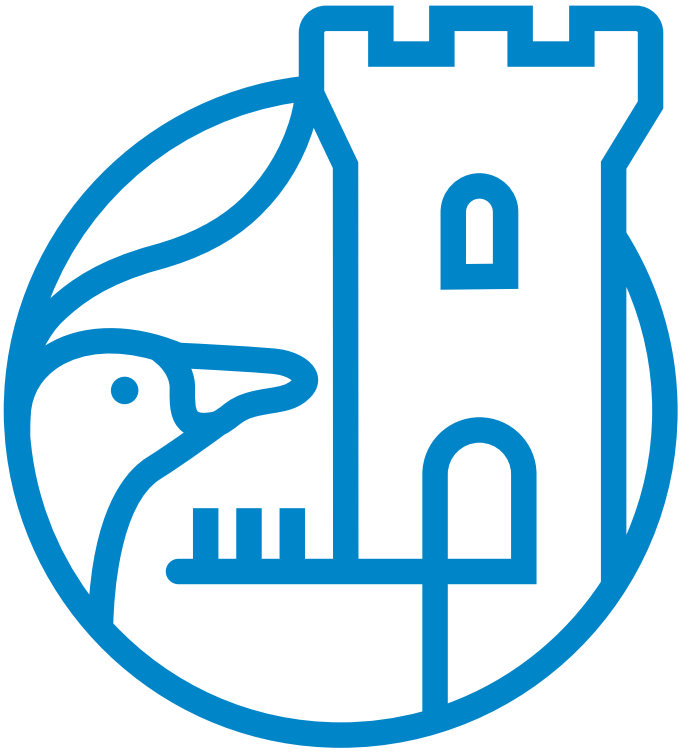

VILLE DE

Leucate

Plus d'info sur
leucate.fr